

Détail de la réunion					
Date	12/03/2025	Nombre total de votants	7 présents		
Heure prévue	18H00				
Heure effective	18H05	Nombre d'observateurs			
Heure de fin	21H00				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum		Oui			
Lieu		LFL			
Durée de la réunion		2H55			
Type de réunions	CG	x			
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Prochaine réunion	CG	Date	Avril	2025	
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Koudjo AIDAM	X	Myriam HABIL	X	Marie-Renée LUBERT	Abs excusée
Jean-Philippe JOREZ	X	David GUEHENNEC	X	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH	Abs		
Caline DJIOWA	X	Jean-Philippe MAIZOUE	Abs		
Folly KUEVIDJIN	Abs	Jean-Christophe BEGUE	Abs excusé		
Edem ADJAMAGBO	X	Christophe LABORDE	X		
Aissata MAIGA	Abs excusée	Mohamed DIB	Abs excusé		
Amine KATANE	Abs excusé				
Pons DU MESNILDOT	X				
Nicolas DRUNET	X				

**Ordre du Jour**

#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Point Finances : -Réévaluation de la catégorie E5Bis -Courrier du laborantin -Proposition de changement de catégorie de l'agent référent de l'école primaire -Coût activité natation pour les deux sites
#3	Point RH : -Recrutement d'un aide-documentaliste
#4	Point Travaux : -Etude par ESF pour projet de panneaux solaires -Travaux du bâtiment pour l'IRF à l'école primaire -Travaux prévus cet été
#5	Point communication : -Campagne d'affichage -Journées Portes ouvertes sur les deux sites - Commission « Évènementiel »
#6	Point sur les activités périscolaires
#7	Questions diverses : -Désignation de 2 membres du comité pour le conseil d'établissement et un 2 <sup>ème</sup> trésorier-adjoint

**ITEM #1**      **Présentation et approbation de l'ordre du jour**

**Résumé des discussions**

M. AIDAM fait lecture de l'ordre du jour. A la demande de membres du comité, sont ajoutés un point sur l'évènementiel, un point sur la restauration et un point sur la cérémonie de remise des diplômes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**ITEM #2**      **Point Finances**

**Résumé des discussions**

**► Réévaluation de la catégorie E5bis**

M. GUEHENNEC indique que cette catégorie est actuellement utilisée pour les aides-maternelles uniquement. Lors d'une réunion de dialogue social, elles avaient souhaité une revalorisation de leur salaire par un passage à la catégorie E6, cette demande n'avait pas été validée, le montant de la catégorie E6 étant le double de la E5bis et aussi supérieur à la grille de certains agents de maîtrise.

M. GUEHENNEC fait deux propositions de revalorisation pour cette catégorie :

- augmentation de 20%
- augmentation de 30%

M. LABORDE ajoute que les représentants souhaitent une revalorisation et M. DIB estime qu'elle est justifiée par le rôle primordial de leur travail.

M. GUEHENNEC indique que suite à cette augmentation, la hausse de la masse salariale pour le restant de l'année 2025 serait de 2.3 millions de FCFA pour 20% et 3 millions pour 30%  
M. AIDAM explique que l'objectif de cette hausse est aussi de négocier la suppression de la catégorie E6.

M. AIDAM demande un vote du comité pour le principe de l'augmentation de 20 ou 30% de la catégorie E5bis et de la suppression de la catégorie E6.

VOTE	Nombre de votants : 7
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	7
CONTRE	0
ABS	0

Cette proposition de revalorisation de la grille salariale E5Bis, en remplacement de la grille E6 qui sera supprimée, sera présentée lors du prochain dialogue social et inclut une augmentation de 20 % avec qu'une marge de négociation pouvant aller jusqu'à 30 %.

► **courrier du laborantin**

M. LABORDE informe d'une lettre de ce personnel pour une demande de réévaluation salariale. Cette personne a été recrutée dans un premier temps en qualité d'aide-laborantin sur la grille M3 et est ensuite passé laborantin suite au départ à la retraite du tenant du poste mais il reproche de n'avoir pas eu de revalorisation de son salaire. Il est actuellement toujours à la grille M3 à l'échelon 6 est de 347 440 FCFA.

M. LABORDE propose une revalorisation à la catégorie M4 et sans la rétroactivité souhaitée par le laborantin. Dans le cas d'une revalorisation, elle devra être conditionnée à des objectifs précis et clairs dans son travail, les coordonnateurs de sciences travaillent avec lui à ce sujet pour améliorer le fonctionnement.

M. AIDAM propose un changement de catégorie dès maintenant pour mars ou avril dans la mesure où il a commencé à atteindre ses objectifs.

M. AIDAM demande un vote pour le passage en M4 du laborantin dès maintenant :

VOTE	Nombre de votants : 7
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	7
CONTRE	0
ABS	0

► **Proposition de changement de catégorie de l'agent référent de l'école primaire**

M. GUEHENNEC explique que cet agent est actuellement l'agent référent qui coordonne tous les agents de l'école primaire, prépare le matériel pour le bon fonctionnement du site et fait état des besoins de matériel à l'agent chef. En conséquence sa charge de travail mérite une revalorisation.

M. GUEHENNEC propose qu'il passe de la catégorie E5 à la catégorie E5bis.

M. AIDAM souhaite que le poste de référent soit créé dans la catégorie E5bis à l'avenir ce qui évitera des revendications futures.

M. AIDAM demande un vote pour la création en E5bis, d'un poste de référent à l'école primaire et la promotion de l'agent actuel à ce poste.

VOTE	Nombre de votants : 7
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	7
CONTRE	0
ABS	0

► **Coût activité de natation pour les deux sites**

M. GUEHENNEC présente le coût de l'activité natation pour un an pour les deux sites :  
Le coût annuel est calculé pour 23 classes concernées avec 10 séances chacune.

Des démarches ont été faites auprès d'un autre hôtel pour connaître leur tarif de location : le coût serait le même mais l'établissement économiserait sur le coût du transport pour les élèves du secondaire et le gain de temps d'activité serait augmenté, cet hôtel étant à côté de l'école primaire et à seulement 2km du collège.

Le comité de gestion a donné son accord pour que les activités natation se déroulent à cet hôtel à la condition que l'encadrement pour le trajet à pied soit suffisant et que la sécurité des installations ait été validée par les enseignants d'EPS.

ITEM#3	Point RH

**Résumé des discussions**

► **Recrutement d'un aide-documentaliste**

M. LABORDE informe que suite aux entretiens de sélection auxquels Mme DJIOWA a été associée, une personne a été recrutée pour ce poste à mi-temps qui permet une plus large ouverture du CDI aux élèves et aussi la gestion des manuels scolaires jusqu'alors assurée par un attaché d'éducation. Il a pris ses fonctions au 1er mars 2025. La prime qui était perçue jusqu'alors par l'attaché d'éducation en juin et septembre est donc supprimée.

ITEM#4	Point travaux

**Résumé des discussions**

► **Etude par ESF pour le projet de panneaux solaires**

M. GUEHENNEC informe que le lycée a un projet d'installation de panneaux solaires afin de réduire le coût important du poste Viabilisation, faire face aux nombreuses coupures de courant depuis 2024 et s'engager dans un projet de développement durable. Un premier contact a eu lieu avec Electriciens Sans Frontière pour déterminer la faisabilité de l'opération. L'IFT,

l'Ambassade de France et l'AFD s'associent avec le LFL pour diminuer les coûts de l'étude.

A ce jour il est acté que :

- Le lycée signe une convention avec ESF pour l'étude de faisabilité ainsi que la rédaction d'un cahier des charges, le suivi de maîtrise d'œuvre du chantier pourra être également demandé à ESF lorsque le projet sera plus abouti
- Une convention entre ESF et le LFL, l'IFT, l'AFD et l'Ambassade est en cours de finalisation pour signature.

Une rencontre est prévue à la résidence de l'Ambassade de France avec le directeur général d'ESF jeudi 3 avril 2025.

► **Travaux du bâtiment pour l'IRF et l'école primaire**

Le chantier de l'IRF à l'école primaire est en cours avec l'entreprise KOTEL BUILDING. Une réunion de chantier a lieu sur site chaque vendredi à 15H. Les échanges avec KOTEL sont constructifs, ils tiennent compte des remarques faites. Le planning du chantier est actuellement tenu.

► **Travaux prévus cet été**

Différents chantiers sont programmés pour l'été 2025 :

- Phase 2 des travaux de rénovation de 10 salles de classe avec l'entreprise ARYA (fin des travaux commencés à l'été 2024)
- Rénovation et agrandissement d'une salle de sciences
- Création d'un atelier et local de stockage pour les agents techniques

ITEM#5	Point communication
--------	---------------------

**Résumé des discussions**

► **Campagne d'affichage**

Des affiches pour la campagne d'inscription de la rentrée 2025 ont été récemment apposées sur quatre panneaux dans la ville pour une durée de quatre mois.

► **Journées Portes ouvertes sur les deux sites**

Cette année les modalités des Portes Ouvertes seront différentes sur les deux sites :

- A l'école primaire, les parents sont accueillis dans les classes sur rendez-vous préalable pendant la période du 15 au 29 mars 2025
- Au collège et lycée, les visiteurs seront accueillis samedi 22 mars de 9H à 12H selon des modalités identiques à 2024 : présentation des différents enseignements et dispositifs pédagogiques dans les salles par des enseignants et élèves volontaires, et accompagnement des visiteurs par des élèves guides avec un parcours collège et un parcours lycée. Une visite de M. L'Ambassadeur de France est prévue à cette occasion. Des flyers au format A5 ont été diffusés. Les parents des élèves actuellement en CM2 et en 3<sup>ème</sup> ont été conviés, de même que les parents dont les enfants sont préinscrits pour la rentrée 2025.

► **Cérémonie de remise des diplômes du BAC**

Elle se tiendra le vendredi 4 juillet. La question du lieu est posée : il est prévu qu'elle se déroule à l'espace Agora Senghor mais certains parents du comité de gestion souhaitent des propositions

d'autres endroits.

<b>ITEM#6</b>	<b>Point sur les activités périscolaires</b>
---------------	--

### Résumé des discussions

M. GUEHENNEC informe que les modalités de départ du secrétaire de l'ASSC suite à la dissolution de celle-ci, n'ont toujours pas été réglées. Il n'exerce plus ses fonctions et un coordonnateur d'activités a été recruté en qualité de prestataire de service depuis la mi-février jusqu'à la fin de l'année scolaire.

<b>ITEM#7</b>	<b>Questions diverses</b>
---------------	---------------------------

► Désignation de deux membres du comité de gestion pour siéger au Conseil d'établissement  
M. AIDAM et M. DU MESNILDOT, Mme DJIOWA et M. JOREZ seront leurs suppléants

► Désignation d'un second trésorier-adjoint : M. ADJAMAGBO

► Présentation des travaux de la commission événementiel

Elle a pour objectifs :

- Assurer le lien entre le Comité de Gestion et le Conseil d'école en matière d'activités périscolaires,
- D'appuyer l'organisation de nouveaux événement périscolaires,  
De renforcer l'implication des parents d'élèves dans les événements du LFL
- De permettre aux enfants d'être acteurs de nouveaux événements ou projets pédagogiques périscolaires

Le comité de gestion valide :

- Un repas partagé entre les membres du comité de gestion et des instances (voire les délégués de classe) en fin d'année scolaire
- L'organisation d'un ou de deux événements pour le restant de l'année scolaire 2024/2025, par exemple :
  - Une kermesse à l'école primaire : voir avec le Directeur M. DIB
  - Une célébration de la fête de la Musique au secondaire (voir avec l'IFT quant à la date retenue pour éviter une concurrence)
  - Une fête des cultures
- Ces nouveaux événements devront être sélectionnés et conçus pour renforcer l'implication des parents d'élèves
- La contribution du chargé de communication à la commission « Évènementiel »
- L'approche budgétaire qui repose sur un financement par l'établissement.

► Restauration : suite à une visite auprès du prestataire actuel, un certain nombre de problèmes ont été identifiés. Par ailleurs la direction pense qu'il serait bon de mettre en place une cantine

pour les élèves du cycle collège, en conservant la formule snack pour les lycéens. Cette proposition aurait plusieurs avantages : garantie d'hygiène des repas, meilleure gestion des sorties des élèves (seuls les externes pourraient sortir pendant la pause méridienne, les autres resteraient dans l'établissement avec soit leur panier-repas, soit le repas de la cantine).

Fin de la réunion : 21H

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE PROVISEUR

M. AIDAM

Mme F. FOUCHARD

M. C. LABORDE

